

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3912

présenté par
M. Philippe Brun

à l'amendement n° 3379 de M. Mattei

APRÈS L'ARTICLE 3

Supprimer les alinéas 16 et 17.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à ne pas modifier le barème de l'actuel IFI comme le propose l'amendement. Ceci reviendrait à largement affaiblir cet impôt par une baisse du taux moyen et une baisse de l'assiette.